

# DÉLÉGATION DE SIGNATURE

## Arrêté portant délégation de signature

Vu le Code de la santé publique, notamment ses articles L 6143-7, R 6143-38 et D 6143-33 à D 6143-35.

### Article 1

Dans le cadre de ses compétences définies à l'article L 6143-7 du Code de la santé publique, Mme Corinne KRENCKER, directrice du Groupe Hospitalier de la Région de Mulhouse et Sud-Alsace, sous sa responsabilité, délègue sa signature aux personnes figurant dans l'annexe 1 de cette délégation aux seules fins de prendre toutes les dispositions réglementaires et individuelles nécessaires à l'exercice des compétences liées à la garde de direction telles que définies à l'article 2 du présent arrêté.

### Article 2

Pendant les périodes de garde administrative (définies par le règlement intérieur de la garde de direction et fixées par le tableau de garde administrative), les directeurs de garde sont autorisés à prendre toutes les décisions et mesures urgentes s'agissant :

- de l'exercice du pouvoir de police au sein de l'établissement ;
- de la mise en œuvre du règlement intérieur de l'établissement ;
- de l'admission des patients ;
- du séjour des patients ;
- de la sortie des patients ;
- du décès des patients ;
- de la sécurité des personnes et des biens ;
- des moyens de l'établissement, notamment en situation de crise ;
- du déclenchement des plans d'urgence et des cellules de crise ;
- de la gestion des personnels.

### Article 3

À l'issue de leur garde, outre la rédaction d'un rapport de garde circonstancié, les délégataires sont tenus de rendre compte au directeur d'établissement des décisions prises en son nom.

Fait à Mulhouse, le 1er janvier 2024

*Signature de la directrice + cachet de l'établissement*

Signature de Mme Corinne KRENCKER

**SIGNE**

## ANNEXE 1

Les délégataires autorisées à effectuer des gardes de direction :

- Caroline BELOT, Coordinatrice du pôle Stratégie, Affaires Médicales et recherche clinique
- Caroline BIGEARD, Directrice des affaires générales, juridiques, de la communication, et des relations avec les usagers.
- Nora BENAÏSSA-SCHEFFLER, Directrice référente de pôles
- Bénédicte DEGUILLE, Directrice des ressources humaines
- Véronique FOUCHÉ-NOIZET, Coordinatrice du pôle ressources matérielles
- Aïcha HAJJI, Directrice référente de pôles
- Catherine HERBE, Directrice des Affaires Médicales et de la Recherche Clinique
- Julie KAUFFMANN, Directrice référente de sites et de pôles
- Victoire LEFEBVRE, Directrice des ressources humaines adjointe
- Claire LOURENÇO, Directrice de la qualité et de la gestion des risques
- Pierre MULLER, Directeur des achats et des services économiques
- Sandra NKONTCHO, Directrice du contrôle de gestion
- Marie-Paule PFAFF, Coordinatrice générale des soins
- Delphine SCHATZ, Directrice des Admissions-Facturation
- Pirathees Pierre SIVARAJAH, Directeur des affaires financières
- Frédérique TRESCH, Directrice référente de pôles
- François XAINTRAY, Directeur des travaux et de la maintenance technique